

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	48

CONVOCACTION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

Approbation du plan de
financement prévisionnel
de l'extension du PSLA de
Moulins-la-Marche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

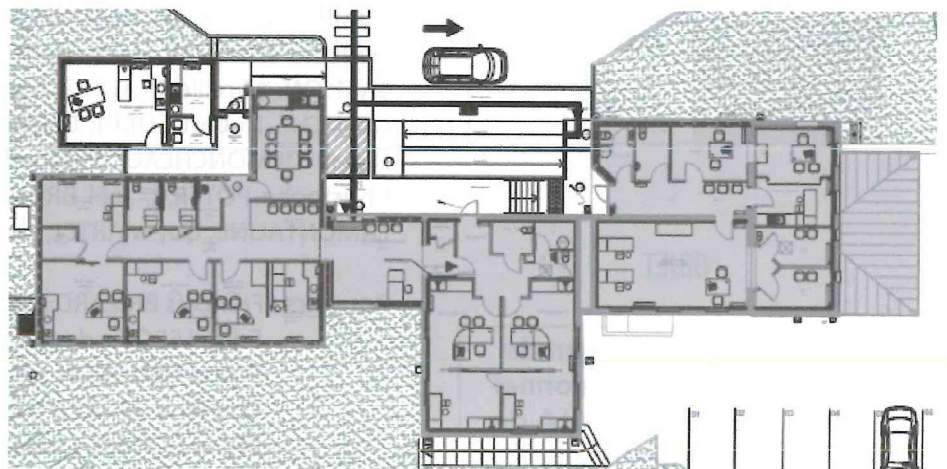
Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

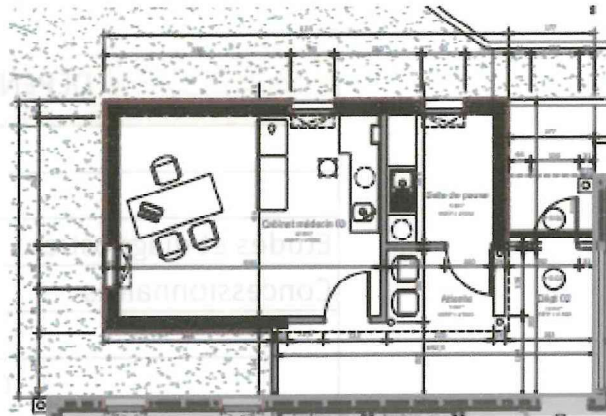
Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER

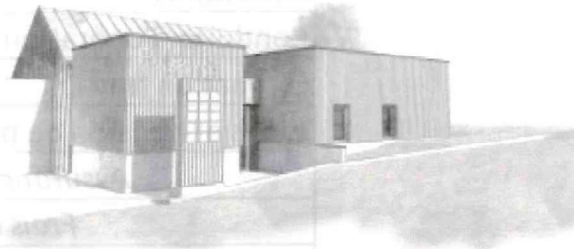
Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

Monsieur le Président informe les membres du conseil qu'un projet d'extension du Pôle de santé ambulatoire libéral (PSLA) de Moulins-la Marche a fait l'objet d'une étude de faisabilité. Cette étude a été motivée par l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste qui a souhaité s'associer à l'équipe pluridisciplinaire existante. Compte tenu de la pénurie de médecins sur le territoire et afin de permettre l'installation du médecin en l'absence de cabinet disponible, la Cdc et les professionnels de santé ont accepté de transformer la salle de réunion existante en cabinet dans l'attente de la réalisation d'une extension comprenant un cabinet d'environ 22 m², une salle de pause et un espace d'attente. Cette étude réalisée par l'agence Structure, qui avait conçu l'extension précédente, a abouti au projet ci-dessous ainsi qu'à une estimation du coût des travaux de l'ordre de 125 500 € HT.





PLAN DE REZ DE CHAUSSEE : ECH 1/50ème



PERSPECTIVE

Des communes du secteur de Moulins la Marche ont fait savoir à la Cdc qu'elles abonderaient un fonds de concours à hauteur de 50 % du coût HT de l'opération après déduction des subventions que la Cdc pourrait percevoir.

Afin de pouvoir solliciter les subventions et notamment la DETR pour laquelle les dossiers doivent être déposés avant le 20 janvier prochain, il est proposé d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération figurant ci-dessous.

DEPENSES	en € HT
<i>Etude géotechnique</i>	10 000 €
<i>Etude thermique</i>	3 000 €
Etudes et diagnostics	13 000 €
Concessionnaires	- €
<i>Maîtrise d'œuvre</i>	20 668 €
<i>Contrôleur technique</i>	3 765 €
<i>SPS</i>	1 883 €
Honoraires	26 315 €
Conduite d'opération	- €
Estimation travaux	125 500 €
Aléas et révision de prix	12 550 €
<i>Assurance dommage ouvrages</i>	1 757 €
<i>Frais de publicité (marchés)</i>	600 €
<i>Taxe d'aménagement</i>	1 100 €
<i>Autres frais</i>	1 500 €
Frais divers	4 957 €
TOTAL DEPENSES	182 322 €
RECETTES	
Etat (DETR / DSIL)	79 814 €
LEADER	60 000 €
TOTAL subvention	139 814 €
Reste à charge	42 508 €
Participation des communes du secteur de Moulins la Marche	21 254 €
Autofinancement prévisionnel	21 254 €

- Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération d'extension du PSLA de Moulins-la-Marche,
- Considérant la nécessité de favoriser l'implantation de nouveaux médecins sur le territoire,

Le Conseil après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération d'extension du PSLA de Moulins-la-Marche dont le montant s'élève à 182 322 €
- **AUTORISE** le Président à solliciter toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits 21 NOV. 2024
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme 21 NOV. 2024

Acte reçu en préfecture le 21 NOV. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 21 NOV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

